

PLU de Couffé : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 23 janvier 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Couffé (Loire-Atlantique) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 18 décembre 2025. Il délimite 200 zones, dont 50 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 23 janvier 2026.

- Le PLU de Couffé s'applique dans sa version du 18 décembre 2025.
- Il délimite 200 zones : 50 urbaines (U), 4 à urbaniser (AU), 88 agricoles (A) et 58 naturelles (N).
- Sur les 199 communes de la Loire-Atlantique dont nous publions le document, Couffé occupe le rang 26 par le nombre de zones délimitées : 117 zones de plus que la médiane du département (83 zones).
- 119 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Couffé depuis 2013, pour 77 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	200 zones
Zones urbaines (U)	50 zones
Zones à urbaniser (AU)	4 zones
Zones agricoles (A)	88 zones
Zones naturelles (N)	58 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	COUFFE
Version du	18 décembre 2025
Partition GPU	DU_44048
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/ DU_44048/c60547cf6c20b565e93419f5f25432e0/44048_reglement_20251218.pdf

Les risques naturels et technologiques à Couffé

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Inondations et coulées de boue
Publié au Journal officiel le	22 septembre 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	22 octobre 2026
Motivation de la décision	Les cumuls de précipitations lors de l'évènement présentent une période de retour supérieure à 10 ans
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/jorfid/TEXT000054877089
Risques majeurs recensés	Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Radon, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle	4 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	15 juillet 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/couffe-44048>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Couffé : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Inondations et/ou Coulées de Boue

0 plan

Catégorie 3 : teneurs en uranium plus élevées

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

Ua, Ub, Ub1, Ue, Ue1, Ui

1AU, 2AU

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

44048

44521

CC du Pays d'Ancenis

Loire-Atlantique

Pays de la Loire

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

200 zones

200 zones

200 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Oudon (4,0 km)

Mésanger (6,3 km)

Mouzeil (6,8 km)

Ligné (7,3 km)

Le Cellier (7,6 km)

Teillé (8,7 km)

Ancenis-Saint-Géréon (8,8 km)

Pouillé-les-Côteaux (11,7 km)

Pannecé (11,8 km)

La Roche-Blanche (12,1 km)

Trans-sur-Erdre (12,3 km)

Vair-sur-Loire (13,3 km)

Riaillé (15,0 km)

Joué-sur-Erdre (17,4 km)

Loireauxence (19,8 km)

Montrelais (23,6 km)

Mauves-sur-Loire (11,9 km)

Saint-Mars-du-Désert (12,0 km)

68 zones

187 zones

135 zones

100 zones

314 zones

70 zones

93 zones

24 zones

124 zones

34 zones

34 zones

88 zones

89 zones

73 zones

101 zones

36 zones

39 zones

74 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/44-loire-atlantique/couffe-44048>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.